



Conférence interactive du mercredi 17 juin 2020

« Les enjeux du télétravail : des bénéfices mais aussi des risques pour les acteurs éducatifs »

Mme Emilie Vayre, professeure en psychologie du travail et des organisations et
Mme Christine Morin-Messabel, professeure en psychologie sociale

Laboratoire GREPS, Lyon 2

Résumé de l'intervention

1. Les enjeux du télétravail en terme de bénéfices/risques (E. Vayre)

Aspects positifs :

- ✓ Des conditions nécessaires : bénéficier d'un lieu dédié, au calme, avec un poste de travail bien aménagé. Dans ce cas, les bénéfices peuvent être intéressants :
- ✓ Meilleure concentration
- ✓ Besoin de moins de temps de récupération
- ✓ Plus grande autonomie
- ✓ Gain en terme de motivation
- ✓ Gain en terme de QVAT (Qualité de Vie au Travail) : permet de mieux faire face aux exigences professionnelles ; stress moins élevé ; moins d'absentéisme ; baisse du turnover ; sentiment d'avoir une plus grande disponibilité pour la vie familiale

Risques :

- ✓ En général, charge de travail plus élevée qu'en présentiel, et travail plus intense
- ✓ Charge mentale
- ✓ Trouble musculo squelettiques (douleurs dorsales)
- ✓ Perte en terme d'évolution de carrière dû au plus faible niveau d'intégration dans l'organisation, plus faible capacité à profiter des opportunités
- ✓ Sur le plan relationnel, risque d'isolement professionnel, voir social : échanges de moindre qualité ; et quasi disparition des échanges informels (« small talks »)
- ✓ Difficulté de concilier télétravail et enfants très jeunes
- ✓



2. Focus sur inégalités hommes/femmes par rapport au télétravail (Christine Morin-Messabel)

Sur la question de l'égalité professionnelle hommes/femmes, se référer à *l'Accord relatif à l'égalité professionnelle dans la fonction publique*. L'Education Nationale est fortement féminisée, et beaucoup plus de femmes que d'hommes sont à temps partiel ; le choix du temps partiel est souvent lié à la parentalité. Le télétravail peut soutenir la parentalité, selon s'il est choisi ou subi. La charge mentale dans la recherche d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle pèse beaucoup plus sur les femmes (double charge et culpabilité, risques liés au surtravail).

Le télétravail augmente la temporalité de travail : plages horaires plus longues, y compris les weekend, charge accrue quand les télétravailleuses ont des enfants jeunes.

Synthèse des échanges

Organisation du télétravail

Il est difficile d'accompagner l'activité professionnelle à distance. La plupart des structures imposent des durées et jours fixes, souvent de manière unilatérale. Or l'expérience montre qu'il est important de pouvoir échanger sur les modalités : (horaires, lieux...) dans le cadre d'une discussion d'équipe.

Distinguer télétravail et enseignement à distance

Les enseignants sont très outillés pour le télétravail car ils travaillent à leur domicile au moins la moitié de leur temps, même si ce ne sont pas les mêmes tâches. Cependant, le travail de l'enseignant n'est pas le même dans le cadre du télétravail : préparer ses cours pour les adapter au distanciel prend plus de temps que la préparation classique d'un cours. Les classes virtuelles exigent une concentration plus intense, débouchant sur une fatigue physique significative.

Les effets du télétravail sur nos élèves, durant cette période de confinement, sont aussi à interroger, notamment en regard des inégalités sociales, technologiques, notamment en ce qui concerne le décrochage, l'autonomie, la sensation d'être submergés par le travail (sans vouloir que cela se voit en visio : faire « bonne figure »).

Il est illusoire de penser l'enseignement à distance comme source d'économie. L'enseignement à distance nécessite un investissement important pour être "bien fait". Malheureusement ce coût supplémentaire est rarement pris en compte.

Pour les élèves comme pour les enseignants, il est important de trouver ses marques, de construire un emploi du temps et de s'y tenir pour délimiter le cadre professionnel.



Penser le collectif dans le travail à distance ?

Comment pallier le travail collectif, la coordination quand on travaille/enseigne à distance ?

Pour les adultes, le télétravail n'implique-t-il pas une nouvelle manière de manager ? plus de confiance, management plus participatif, gain d'autonomie... Le télétravail repose effectivement sur la confiance et l'autonomie dont on dispose. Cela implique de redéfinir le management tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Pendant le confinement, on a constaté que certains élèves ont été valorisés alors qu'ils ne l'étaient pas habituellement : de fait, les jeunes « gamers » ont l'habitude de la collaboration à distance, ils maîtrisent des outils (Slack, Discord) pour organiser un collectif avec des règles, dans un cadre qui permet de vrais échanges. Cependant ces élèves, grands experts de certaines technologies, ont des difficultés à mobiliser ces compétences dans d'autres contextes.

Effets bénéfiques observés lors du confinement :

On peut noter une amélioration de la qualité d'écoute :

- ✓ Lors de réunions d'adultes (qui se connaissent), la distance a permis, paradoxalement, une proximité et une écoute beaucoup plus substantielle
- ✓ Appels téléphoniques en soirée des parents dans le 1er degré pour échanger sur les difficultés des apprentissages, l'anxiété des élèves, etc.
- ✓ Prise de conscience de certaines familles sur les difficultés de leurs enfants qu'ils ne percevaient pas jusqu'à présent.
- ✓ En cette période particulière de contexte de pandémie, nous avons pris soin les uns des autres, les relations sont moins formelles, plus humaines, associées au fait que l'on était tous confinés...

Vers une charte du télétravail dans l'Education Nationale ?

De nombreuses organisations s'en sont dotées, mais ces chartes sont rarement appliquées à la lettre. Elles peuvent néanmoins permettre d'ouvrir la discussion, et la prise de conscience de la nécessité de travailler autrement

Dans le cadre de l'Education Nationale, une charte devrait être co-construite avec l'ensemble des acteurs concernés (éducatifs, ministériels, syndicaux, etc...). Il conviendrait d'évoquer notamment la question de l'usage du matériel personnel de l'enseignant.



Ressources partagées

Accord relatif à l'égalité professionnelle dans la fonction publique :

https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/publications/politiques_emploi_public/20181130-accord-egalite-pro.pdf

Apprendre en jouant : <https://living-lab.cnam.fr/index.php/apprendre-en-jouant-le-dernier-ne-des-serious-game-du-cnam/>

Infox sur le e-learning au temps du coronavirus : <https://www.lip-unifr.ch/2020/03/25/12-infox-sur-le-e-learning-au-temps-du-coronavirus/>

Adapter ses pratiques à l'enseignement à distance : <http://www.fffod.org/>

Un collectif de e-learning : <https://il-di.com/carnet/>

Apport du numérique pour l'enseignement : <https://www.innovation-pedagogique.fr/article6896.html>